



Paris, le mardi 2 mai 2026

Monsieur Édouard GEFFRAY
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75007 Paris

Objet : *Demande relative à la correction du certificat de formation générale (CFG)*

Monsieur le Ministre,

Je tiens à vous alerter sur la mise en place de la correction dématérialisée des copies du certificat de formation générale (CFG) de la session 2026. Nous sommes interpellés par les personnels quant à la bonne marche de ce nouveau dispositif, à ce jour discuté dans aucun cadre de dialogue social.

Dans la mesure où vous avez décidé de ne pas opérer un cadrage national pour l'organisation de ces corrections et sur lesquelles nous vous avons déjà alerté dans un courrier en date du 21 mai au sujet du baccalauréat professionnel, nous notons des décisions qui mettent en difficulté les correcteurs et leur hiérarchie dans de nombreuses académies : l'organisation laissée à la main des rectorats et de leur DEC crée des inégalités et des incompréhensions.

Comme c'est déjà le cas pour les deux baccalauréats avec une différence entre la série professionnelle et les séries générale et technologiques, la correction du CFG pour les collègues de collège sera également à géométrie variable, entre ceux sollicités mi-juin pour le CFG et ceux qui corrigeront le DNB lorsqu'il n'y aura plus d'élèves au collège. Dans ces conditions, on demande à ces enseignants de continuer d'assurer leurs cours, sur leur emploi du temps habituel. Ils ne sont donc pas en situation de pouvoir corriger parallèlement les copies de CFG puisqu'aucune décharge de cours n'est actée.

Monsieur le Ministre, faute de dialogue préalable à cet alignement entre les corrections des différents examens, le SE-Unsa vous adresse par la présente une demande pour que les enseignants-correcteurs du CFG puissent mener à bien leur mission : donner instruction aux académies concernées pour octroyer une autorisation spéciale d'absence à ces personnels en lieu et place de la convocation qu'ils ont reçue.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Elisabeth Allain-Moreno
Secrétaire générale

Copie à :

- Mme Marjorie KOUBI, Conseillère sociale au cabinet du Ministre*
- M. Christophe GEHIN, Directeur général des ressources humaines*
- Mme Caroline PASCAL, Directrice générale de l'enseignement scolaire*